Mail reçu le 13/09/2022 à 15h01

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Autorisation Environnementale pour le projet de lutte douce contre l'érosion marine du littoral sud – programme de rechargement en sable sur la période 2023 - 2032
Commune concernée : SOULAC SUR MER

Madame la Préfète de la Gironde,
Monsieur le commissaire enquêteur Richard PASQUET

Possédant une résidence secondaire à Soulac sur mer depuis 11 ans et étant adhérent à l'APSEM, je vous confirme que je suis favorable au programme de rechargement en sable 2023-2032 dans le cadre de la lutte douce contre l'érosion marine du littoral sud, méthode qui a fait preuve de son efficacité les années précédentes.

Jérôme THOMAS